

Brest, le

Monsieur Prénom-Nom Adresse

Madame, Monsieur,

Votre enfant a été suivi dans l'établissement du CHRU de Brest ou du CHIC de Quimper en hospitalisation continue ou en consultation aux urgences pédiatriques pour une suspicion d'infection respiratoire ou autre motif faisant suspecter une infection à Mycoplasma pneumoniae. Dans le cadre de la prise en charge de sa pathologie, il a bénéficié d'une PCR Mycoplasme sur prélèvement naso-pharyngé.

Nous vous proposons de le faire participer à une étude dite de recherche sur données intitulée « Epidémie pédiatrique d'infections à Mycoplasma Pneumoniae (Mp) dans le Finistère : élaboration d'un score diagnostique clinico-radiologique » dont le CHRU de Brest est gestionnaire.

Cette étude a pour objectif de décrire les caractéristiques épidémiologiques et cliniques des infections à *Mycoplasma pneumoniae* dans la population pédiatrique du Finistère entre le 01 Octobre 2023 et le 31 Mars 2024. Cette étude a pour but la création d'un score diagnostique clinico-radiologique comme outil d'aide à la prescription de la PCR et est réalisée en collaboration avec les services de Pédiatrie Générale, Urgences pédiatriques, Réanimation pédiatrique du CHRU de Brest et du CHIC de Ouimper.

Votre enfant fait partie des patients éligibles pour cette étude et c'est la raison pour laquelle nous vous demandons votre accord pour effectuer cette recherche sur ses données de santé. Cette étude va concerner 647 patients entre Brest et Quimper.

Sa participation est <u>entièrement volontaire</u> et sera notifiée dans son dossier médical. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser de le faire participer à l'étude.

Si vous acceptez, vous êtes libre de changer d'avis à tout moment sans avoir à vous justifier. Dans ce cas, vous devrez informer le clinicien qui suit votre enfant et qui me communiquera votre décision afin que ses données soient effacées du fichier informatique.

Dans le cadre de cette recherche, un traitement informatique de ses données personnelles va être mis en œuvre pour permettre d'analyser les résultats dans le respect de la confidentialité et du secret médical. Dans le fichier informatique de données de l'étude, ses données seront identifiées par le numéro du centre auquel il appartient, un numéro défini par ordre alphabétique et les initiales de son nom et prénom. Ces données seront recueillies et transmises au responsable de la recherche, le Dr Bué Mélanie, Service de Pédiatrie Générale, au CHRU de Brest qui s'assurera de leur codification et de leur protection.

Réf: RECH-DIRC-DIRC/ENR-02216 DRCI de Brest FO 09- 37 V1.0 03/10/2019 Page 1/3



Ses données de santé recueillies à l'occasion de la présente recherche seront conservées et archivées au maximum 5 ans après la fin de l'étude.

Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès, de limitation de rectification et d'opposition.

Vous disposez également d'un droit d'opposition à la transmission des données couvertes par le secret professionnel susceptibles d'être utilisées et d'être traitées dans le cadre de cette recherche.

Ce courrier est informatif. En l'absence d'opposition exprimée de votre part par écrit ou par téléphone **dans les 15 jours** suivant la date de ce courrier, nous prendrons acte de votre accord pour la participation de votre enfant à cette étude.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Dr Bué, responsable de la recherche, par téléphone au : 02.98.22.38.74 ou par mail à melanie.bue@chu-brest.fr.

En vous remerciant chaleureusement pour votre participation à ce travail, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Dr Bué Mélanie

Informations sur le traitement de vos données

Ce traitement mise en œuvre dans le cadre de la recherche est conforme aux dispositions réglementaires permettant à un établissement de santé de traiter des données à des fins de recherche scientifique (art. 9.2 RGPD).

Le responsable de ce traitement est le CHU de Brest, gestionnaire de la recherche. Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données*, le CHU de Brest a désigné un délégué à la protection des données que vous pouvez contacter à l'adresse mail suivante : protection.donnees@chu-brest.fr.

Dans le cadre de collaborations futures, le CHU de Brest pourra transférer ces données codées à des équipes scientifiques institutionnelles ou industrielles en France ou dans le monde, il pourra également les mettre en ligne sur un site public dédié à cet effet afin de poursuivre les recherches sur le sujet ou à des fins de recherche scientifique conformément aux alinéas i et j de l'article 9.2 du RGPD.

Pour obtenir des informations sur le(s) nouveau(x) traitement(s) de vos données, le promoteur a mis en place un site web dynamique (« portail de transparence ») que vous pourrez consulter régulièrement et préalablement à la mise en œuvre de chaque nouveau traitement, à l'adresse suivante : transparence.chu-brest.fr. Cette page détaillera l'ensemble des mentions obligatoires du RGPD, notamment, pour chaque projet concerné, l'identité du responsable de traitement et les finalités poursuivies justifiant la réutilisation de vos données.

Cette/ces recherche(s) ultérieure(s) devra(ont) soit être conforme(s) à un référentiel établi par la CNIL si elle(s) entre(nt) dans le cadre d'une procédure simplifiée du fait de ses/leurs caractéristiques, soit faire l'objet d'une autorisation de la CNIL.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition concernant les informations figurant dans ce traitement. Il vous est également permis d'introduire une réclamation auprès de la CNIL si vous estimez que vos données ne sont pas traitées conformément à la réglementation en vigueur.

Réf: RECH-DIRC/ENR-02216 DRCI de Brest FO 09- 37 V1.0 03/10/2019 Page 2/3



Pour l'avenir, vous pouvez vous opposer à ce que vos données de santé fassent l'objet de recherches, d'analyses de l'activité des services ou d'études dans le domaine de la santé, par l'équipe de soins de votre prise en charge ou par d'autres professionnels dûment habilités sous la responsabilité d'un médecin de l'établissement.

Vous pouvez également demander l'accès à votre dossier médical en application des dispositions de l'article L 1111-7 du Code de la Santé Publique et du RGPD.

* Règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données)

Réf: RECH-DIRC/ENR-02216 DRCI de Brest FO 09- 37 V1.0 03/10/2019 Page 3/3